



DOSSIER ENFANCE – JEUNESSE 2022-2023



Cadre réservé à l'administration

Enregistrement I-NOE	Lien	Excel	Régime alimentaire	Allergie	Quotient
----------------------	------	-------	--------------------	----------	----------

A remplir SVP

NOM ET PRÉNOM L'ENFANT :	Fille ou Garçon
	DATE DE NAISSANCE :

Adresse :

ÉCOLE 2022-2023 :

CLASSE 2022-2023 :

J'inscris mon enfant

PERISCOLAIRE DU MATIN

RESTAURANT
SCOLAIRE

PERISCOLAIRE DU SOIR

MERCREDI

VACANCES (ALSH)

Athos

Accueil situé autour du Parc Salanson

Aramis

Accueil situé faubourg de Pisseleux

Athos

Accueil situé autour du Parc Salanson

Aramis

Accueil situé faubourg de Pisseleux

Journée continue (avec repas)

Journée discontinue (sans repas)

Demi-journée avec repas

Demi-journée sans repas

Journée continue (avec repas)

Journée discontinue (sans repas)

Semaine avec repas

Semaine sans repas

Attention, inscriptions ne vaut pas réservations !

Je fournis les documents suivants :

- Justificatif employeur **pour les deux parents ou le parent qui élève seul son enfant** (ou copie bulletin de salaire récent) ou attestation inscription à Pôle Emploi ou entrée en formation
- Pour les résidents Cotteréziens : **avis d'imposition sur les revenus des résidents du foyer.**
- Pour le parent élevant seul son enfant (ou en famille recomposée) : **coordonnées de l'autre responsable légal et justificatif du mode de résidence**
- **Assurance en cours** en responsabilité civile et pour les activités extras
- **Signature** des parents sur toutes les pages du dossier
- **Attestation du médecin** autorisant l'enfant à manger à la cantine **en cas d'allergie ou d'intolérance alimentaire**

DATE :

SIGNATURE DES 2 PARENTS :

PAGE DES ENGAGEMENTS



Nous, signataires de cette page, certifions l'exactitude des renseignements indiqués sur toutes les pages de ce dossier. Nous nous engageons à signaler à la Ville de Villers-Cotterêts toute modification de situation familiale ou d'adresse ou de coordonnées au cours de cette année scolaire.

CAF **MSA** **Numéro :** _____ **Caisse de :** _____

- Les absences, pour sortie scolaire dès le 1^{er} jour et la maladie (sur justificatif) à partir du 3^{ème} jour, font l'objet d'un report des services payés et non consommés ou d'un remboursement si le report est impossible.
- Lorsque la Ville n'est pas en mesure d'assurer un service déjà payé, celui-ci fait l'objet d'un report ou d'un remboursement si le report est impossible.
- **Le destinataire du lien i-NOÉ est le payeur.**
- **Adresse e-mail du lien i-NOE**@.....

NOM DU PAYEUR UNIQUE : _____ **Prénom** _____

DATE DE NAISSANCE (OBLIGATOIRE) : / / **À**

TEL. PORTABLE :

ADRESSE

ATTENTION : En cas de non paiement, l'accès aux services sera refusé / les modes de garde des enfants de moins de 6 ans (périscolaire, mercredis, ALSH) peuvent vous faire bénéficier d'un avantage fiscal, renseignez-vous. Ces modes de gardes peuvent être payés en Chèques Vacances ou Chèques Emploi Service.

Nous, parents, nous engageons à respecter les horaires d'ouverture et de fermeture des accueils. En cas d'absence de notre enfant, nous nous engageons à en avertir le service au plus tôt. Nous nous engageons à lire le règlement intérieur de la restauration et des accueils et à en accepter les principes.

DATE :

SIGNATURE DES 2 PARENTS :

CALCUL DU QUOTIENT POUR LES COTTERÉZIENS RESERVÉ A L'ADMINISTRATION

Villers-Cotterêts OUI NON vit seul(e) avec l'enfant OUI NON

Montant du revenu fiscal de référence	Divisé par nombre de personnes dans la famille	Divisé par 12 (mois) =

CALCUL DU QUOTIENT POUR LES COTTERÉZIENS RESERVÉ A L'ADMINISTRATION

• FICHE FOYER



COMPOSITION DU FOYER	Adulte 1 ou Tuteur Autorité Parentale OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>		Adulte 2 Autorité Parentale OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	
	M. <input type="checkbox"/>	Mme <input type="checkbox"/>	M. <input type="checkbox"/>	Mme <input type="checkbox"/>
Lien entre A1 et A2	Mariés <input type="checkbox"/>		Pacsés <input type="checkbox"/>	Vie Maritale <input type="checkbox"/>
Lien avec l'enfant (père, mère, beau-père, belle-mère, tuteur)				
NOM				
Prénom				
Adresse courriel 1@.....			
Adresse courriel 2@.....			
Tél. Portable				
Tél. Fixe				
Tél Employeur				
Nom de l'Employeur ou n° d'inscription à Pôle Emploi				
Profession				
Ville où vous travaillez				

Pour les familles séparées ou divorcées : Adulte 3 : habite une adresse différente de l'enfant
Autorité Parentale : OUI NON

Lien de parenté avec l'enfant	Père <input type="checkbox"/>		Mère <input type="checkbox"/>
Mode de résidence mis en place :			
NOM :			
Prénom :			
Adresse :			
Numéros de téléphone			
Adresse courriel@.....		

DATE :

SIGNATURE DES 2 PARENTS :

• FICHE INDIVIDUELLE DE L'ENFANT



NOM ET PRÉNOM L'ENFANT :

DATE DE NAISSANCE :

RÉGIME ALIMENTAIRE

SANS PORC SANS VIANDE

INTOLÉRANCE ALIMENTAIRE
(l'enfant évite de consommer l'aliment qui lui procure un inconfort digestif ; l'aliment n'est pas dangereux pour sa santé)

Certificat médical fourni Obligatoire en cas d'allergie, conseillé en cas d'intolérance.

LES ALLERGIES (ALIMENTAIRES OU AUTRE(S)) SONT A PRECISER SUR LA FICHE SANITAIRE JOINTE

AUTRES ENFANTS RESIDANT DANS LE MEME FOYER

NOM	Prénom	CLASSE ACTUELLE	ECOLE ACTUELLE

Mon(notre) enfant fait l'objet d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) avec l'Ecole

OUI, joindre une copie NON

Mon(notre) enfant est accompagné par un Auxiliaire de Vie Scolaire (AVS)

OUI NON

Questions subsidiaires en cas d'inscription aux mercredis ou pendant les vacances scolaires ou mini-séjours

- Votre enfant mouille-t-il son lit ? OUI NON
- En cas de traitement médical quotidien, votre enfant sait-il le prendre seul ? OUI NON
- Votre fille est-elle menstruée ? OUI NON
- En cas de présence d'un AVS sur le temps scolaire, votre enfant peut-il participer à une activité de groupe sans être accompagné par un assistant ? OUI NON

DATE :

SIGNATURE DES 2 PARENTS :

• AUTORISATIONS



La **responsabilité de l'accueil** est engagée lorsque l'enfant est pris en charge par l'équipe d'encadrement. Tout incident survenu avant ou hors de cette prise en charge relève de la responsabilité des familles ou de l'autorité précédente (école, assistante maternelle, ...) - De même, à la sortie de l'accueil, les enfants ne peuvent quitter la structure qu'après avoir été confiés à l'un de leurs parents disposant de l'autorité parentale où à une personne expressément autorisée par ces derniers.

Nous,

M. (Nom, Prénom)

et

M. (Nom, Prénom)

Responsable(s) de l'enfant

NOM **Prénom**

Déclarons avoir pris connaissance du règlement de fonctionnement dont je(nous) m'(nous) engage(ons) à respecter les termes.

Je (nous) autoris(ons) les personnes déclarées ci-dessous à venir chercher mon(notre) enfant

NOM/Prénom	Téléphone 1	Téléphone 2	Lien avec l'enfant

AUTORISE	N'AUTORISE PAS	
		le personnel à photographier ou filmer mon(notre) enfant dans la mesure où les images ne seront utilisées à aucun autre usage qu'éducatif ou inhérent à la vie de l'établissement.
		le personnel à transporter ou faire transporter mon(notre) enfant dans les véhicules de l'établissement dans le cadre des sorties en groupe.
		mon(notre) enfant âgé de plus de 9 ans à rentrer à la maison sans être accompagné

ACCES AUX FICHIERS : En application de la loi du 06/01/1978, modifiée par la loi du 06/08/2004, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous êtes informés que :

- Les seuls destinataires de ces informations sont les services concernés de la Ville de Villers-Cotterêts, de l'Education Nationale, des Services Fiscaux de l'Aisne et de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Aisne
- Vous êtes habilités à obtenir communication des informations nominatives recueillies et d'en demander toutes rectifications.

DATE :

SIGNATURE DES 2 PARENTS :

POLE ENFANCE-JEUNESSE-ENSEIGNEMENT / ☎03-23-96-55-20 / ✉jeunesse@mairie-villerscotterets.fr